

# 17.3.- EXERCICE KRONOS I

A intervalles de deux ans, la Commission fédérale pour la protection ABC (ComABC) réalise un exercice général de cas d'urgence avec l'une des centrales nucléaires suisses, à tour de rôle. En 2005, celui-ci a été subdivisé en deux parties. La première partie s'est déroulée en mars 2005, à la centrale de Leibstadt (AG). L'objectif de cet exercice était la coordination entre la centrale, les organes cantonaux et fédéraux concernés ainsi que les autorités du Bade-Wurtemberg. Le sujet en était la première phase d'un incident dans une centrale nucléaire. Un rôle de premier plan revient à la CENAL durant cette phase où elle doit en particulier évaluer le risque radiologique et ordonner des mesures immédiates de protection de la population. La CENAL a donc fait partie, avec son état-major militaire (état-major CENAL du Conseil fédéral) et avec la centrale nucléaire et l'autorité de surveillance, des principaux acteurs à entraîner dans le cadre de cet exercice.

L'exercice général de cas d'urgence planifié sous la direction de la ComABC a eu lieu le jeudi 17 mars 2005. Près de 350 personnes y ont participé. Presque au même moment, la guerre d'Irak a commencé, ce qui n'a toutefois eu aucune incidence sur le déroulement de l'exercice. Les organisations d'urgence doivent en fin de compte fonctionner tout aussi bien si un deuxième événement se produit concomitamment, y compris à l'intérieur de la Suisse.

## Déroulement de l'exercice

Suivant le scénario adopté, une défaillance technique à la centrale de Leibstadt amène la direction à alerter au petit jour l'autorité de surveillance (DSN) et la CENAL. Dans un tel cas, la tâche de la DSN consiste à faire une appréciation réaliste de la situation dans la centrale et de son évolution probable. En accord avec la DSN, la CENAL a la responsabilité de transmettre l'alerte, principalement aux autorités cantonales, d'évaluer la situation radiologique et d'ordonner des consignes de comportement et des mesures de protection à l'intention de la population.

Un niveau d'information égal, la coordination des mesures prises et une information cohérente vers l'extérieur sont des facteurs décisifs pour une gestion efficace de l'événement. Des conférences téléphoniques sont organisées régulièrement pour décider des nouvelles mesures à ordonner et de leur mise en œuvre. De plus, la présentation électronique de la situation (PES) sert à garantir un niveau d'information uniforme entre les partenaires. Tous les organes concernés, y compris les partenaires allemands, ont eu accès à cette plateforme durant l'exercice KRONOS I. Elles pouvaient ainsi s'informer à tout moment de l'état de la situation et transmettre par ce biais leurs propres informations aux autres intervenants. A l'inverse, les autorités suisses ont eu accès à une plateforme équivalente côté allemand. En cours d'exercice, la situation a été délibérément

compliquée par l'introduction d'autres événements fictifs concoctés par la direction de l'exercice. Les participants à l'exercice ont été ainsi contraints de résoudre simultanément divers problèmes connexes. Les directions de l'intervention des différents partenaires ont dû en outre constituer à l'improviste des états-majors partiels afin de pouvoir traiter l'ensemble des questions dans les temps et en fonction de la situation. Il a fallu néanmoins fixer des priorités et parvenir à les imposer.

## Conclusions

L'exercice KRONOS I a montré que les processus appliqués durant les premières heures suivant ce genre d'événement sont bien rodés. Les organisations partenaires impliquées se connaissent, les contacts sont établis et fonctionnent, les compétences sont clairement délimitées.

La PES s'est avérée une nouvelle fois un instrument simple, efficace et indispensable. En cas d'événement complexe, les organes concernés devront toujours travailler à divers emplacements. Il est donc indispensable de leur donner les moyens d'échanger des informations les plus exhaustives possibles, mais qui restent cependant gérables et d'un haut degré de fiabilité. La PES apporte à cet égard une contribution décisive.

La collaboration transfrontalière revêt également une importance particulière. Les organes allemands chargés de la protection en cas d'urgence avaient déjà été intégrés dans le précédent exercice général de cas d'urgence. Le contact est donc maintenant bien établi. La participation de nos voisins permet d'échanger de précieuses informations. Elle renforce aussi la collaboration et la confiance mutuelle.